RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00559
Numéro SIREN : 791 870 272
Nom ou dénomination : COCERDIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005847

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... PERPIGNAN

Date : 31/08/2020

621264

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/005847**
n°de gestion : **2013B00559**
n°SIREN : **791 870 272 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 31/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

COCERDIS - Société par actions simplifiée
5 place de la Résistance 66400 Ceret -FRANCE-

date de clôture : 31/01/2020

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN

621264

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS COCERDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 5 PLACE DE LA RESISTANCE 66400 CERET — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 1 8 7 0 2 7 2 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31012020 Net 3	N-1 31012019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 617	AG 2 548	69	702
	Fonds commercial (1)	AH	1 313 260	AI	1 313 260	1 313 260
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	761 298	AS 496 749	264 550	90 245
	Autres immobilisations corporelles	AT	792 095	AU 140 278	651 817	70 454
	Immobilisations en cours	AV		AW		42 119
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	2 869 270	BK 639 574	2 229 695	1 516 780
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 659	BM	3 659	1 701
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	843 552	BU	843 552	674 654
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	128 380	BY 4 514	123 865	62 901
	Autres créances (3)	BZ	281 143	CA	281 143	511 136
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 735	CE	1 735	806
	Disponibilités	CF	118 474	CG	118 474	92 905
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	48 416	CI	48 416	47 258
	TOTAL (III)	CJ	1 425 360	CK 4 514	1 420 845	1 391 361
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 294 630	1A 644 089	3 650 541	2 908 141

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des indications figurant sous cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS COCERDIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)	DA	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 652	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	107 389	
	Report à nouveau	DH		(134 258)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(104 953)	247 299
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	808 088	913 041
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 435	5 435
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	5 435	5 435
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	912 400	247 886
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 755	801 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	914 668	668 434
	Dettes fiscales et sociales	DY	229 518	239 325
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	762 008	9 689
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	16 667	23 333
	TOTAL (IV)	EC	2 837 018	1 989 666
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 650 541	2 908 141

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 365 562	1 912 219
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	15 125	56 066

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : SAS COCERDIS — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	13 235 395			13 235 395	12 345 086
	Production vendue — biens*	FD / FE / FF					(1)
	Production vendue — services*	FG / FH / FI	81 949			81 949	30 154
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	13 317 344			13 317 344	12 375 239
	Production stockée*	FM					
	Production immobilisée*	FN					
	Subventions d'exploitation	FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)	FP				22 970	12 362
	Autres produits (1) (11)	FQ				3 397	3 574
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				13 343 711	12 391 175
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				11 197 276	10 132 071
	Variation de stock (marchandises)*	FT				(168 898)	111 967
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				6 909	2 695
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				(1 958)	699
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				1 044 097	987 097
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				98 020	101 315
	Salaires et traitements*	FY				851 182	744 462
	Charges sociales (10)	FZ				202 181	178 032
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements*	GA				223 769	80 045
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions	GB					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					206
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					5 435
	Autres charges (12)	GE				60 963	52 467
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				13 513 541	12 396 490
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				(169 831)	(5 315)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM					
	Différences positives de change	GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				980	931
	Total des produits financiers (V)	GP				980	931
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				19 935	23 139
	Différences négatives de change	GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT					
	Total des charges financières (VI)	GU				19 935	23 139
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				(18 955)	(22 208)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				(188 786)	(27 523)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : SAS COCERDIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	109 977	308 573
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	109 977	308 573
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	57 885	33 751
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	57 885	33 751
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	52 092	274 822
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(31 741)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 454 667	12 700 678
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 559 620	12 453 380
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(104 953)	247 299

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY			
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *	HP			
	Dont - Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	22 697	12 362	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	60 463	52 084	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges et prod. except. divers	4 982	5 303
Incitation travaux CEE / transition énergétique		51 771
Dons en nature	52 903	52 903

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS COCERDIS

5 PLACE DE LA RESISTANCE

66400 CERET

ANNEXE DU 01/02/2019 AU 31/01/2020

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

SECAFI CSM
607 RUE FELIX TROMBE
TECNOSUD
66100 PERPIGNAN
04 68 68 20 20

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 650 540.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 317 343.81 Euros et dégageant un déficit de 104 952.88- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Travaux de remodeling

D'importants travaux de remodeling du magasin et aménagement d'un rayon presse ont été réalisés au premier trimestre 2020.
Le montant total des nouvelles installations s'élève à 1 135 K€.

Ouverture du rayon presse au mois d'avril 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/01/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale du groupe PLAMIDIS
La société COCERDIS a autorisé en avril 2019 son entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société PLAMIDIS, qui se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés à compter de l'exercice ouvert le 01/02/2019.
L'exercice 2019/2020 constitue donc le premier exercice d'intégration fiscale.

Informations relatives aux comptabilités auxiliaires
La comptabilité tenue en interne sur le logiciel SAGE comprend plusieurs auxiliaires fournisseurs (marchandises, frais généraux, groupe, centrale d'achat, effets à payer...).
En raison de l'impossibilité de pouvoir gérer plusieurs auxiliaires fournisseurs dans le logiciel utilisé par le cabinet comptable, les soldes débiteurs et créditeurs des comptes fournisseurs font l'objet d'une compensation au bilan.

Pour les clients la comptabilité en interne comprend les catégories de clients tiers, sociétés et différés. Les soldes débiteurs et créditeurs de ces comptes font l'objet d'une compensation au bilan.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 315 877		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	465 160		296 138
Installations générales agencements aménagements divers	151 548		640 547
TOTAL	616 708		936 684
TOTAL GENERAL	1 932 586		936 684

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 315 877	1 315 877
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			761 298	761 298
Installations générales agencements aménagements divers			792 095	792 095
TOTAL			1 553 393	1 553 393
TOTAL GENERAL			2 869 270	2 869 270

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 915	633		2 548
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	374 916	121 833		496 749
Installations générales agencements aménagements divers	38 975	101 303		140 278
TOTAL	413 891	223 136		637 026
TOTAL GENERAL	415 806	223 769		639 574

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	633				
Instal.techniques matériel outillage indus.	121 833				
Instal.générales agenc.aménag.divers	101 303				
TOTAL	223 136				
TOTAL GENERAL	223 769				

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	5 435				5 435
TOTAL	5 435				5 435

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 787		273		4 514
TOTAL	4 787		273		4 514
TOTAL GENERAL	10 222		273		9 949
Dont dotations et reprises d'exploitation			273		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 641	2 641	
Autres créances clients	125 739	125 739	
Personnel et comptes rattachés	26	26	
Impôts sur les bénéfices	51 816	51 816	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 278	41 278	
Groupe et associés	31 741	31 741	
Débiteurs divers	156 283	156 283	
Charges constatées d'avance	48 416	48 416	
TOTAL	457 939	457 939	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	912 400	190 944	411 778	309 678
Emprunts et dettes financières divers	1 755	1 755		
Fournisseurs et comptes rattachés	914 668	914 668		
Personnel et comptes rattachés	93 154	93 154		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 475	60 475		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 391	13 391		
Autres impôts taxes et assimilés	62 498	62 498		
Autres dettes	762 008	12 008	750 000	
Produits constatés d'avance	16 667	16 667		
TOTAL	2 837 018	1 365 562	1 161 778	309 678
Emprunts souscrits en cours d'exercice	957 292			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	250 836			

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1 000. 0000	800			800

SAS PLAMIDIS : 800 titres, 100 %

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	1 313 260			1 313 260	
Total	1 313 260			1 313 260	

L'actif incorporel immobilisé comprend une valeur de 1 313 260 € correspondant au fonds commercial.
Aucun amortissement n'est pratiqué sur cette valeur en raison de la durée de vie non limitée du fonds de commerce.
Un test de dépréciation est réalisé annuellement pour déterminer l'opportunité de pratiquer une dépréciation de la valeur d'actif comptabilisée.
Aucune dépréciation du fonds n'a été pratiquée au titre de l'exercice.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 ans
Matériel Industriel	Linéaire	3 à 8 ans
Agencements intérieurs	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat ainsi que le coût logistique facturé par la centrale CSF selon un coefficient déterminé en fonction du taux de fidélité de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	843 552	674 654	168 898	
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	3 659	1 701	1 958	
Total I	847 211	676 355	170 856	
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	77 200
Total	77 200

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 089
Dettes fiscales et sociales	185 839
Autres dettes	11 418
Total	262 501

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	48 416
Total	48 416
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	16 667
Total	16 667

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	33
Total	34

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 200 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 200 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	897 274
Total	897 274

Emprunt Caisse Epargne de mars 2013
Montant prêt d'origine = 1 001 000 € sur 84 mois
Capital restant dû = 38 844 €
Nantissement du Fonds de commerce

Nouvel emprunt : Emprunt Crédit Agricole de janvier 2019
Montant prêt d'origine = 1 000 000 € sur 84 mois
Capital restant dû = 858 430 €
Nantissement du Fonds de commerce

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous âges confondus		90 330
Engagement total		90 330

Hypothèses de calculs retenues

- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans
- Taux d'actualisation à 0.48% (taux IBOXX Corporates AA Indexco.com)
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Croissance des salaires 2% annuel
- Turn over fort non cadres
- Turn over faible cadres
- Taux de charges patronales = 25 % non cadres et 35 % cadres
- Convention collective : Commerce de détail et de gros alimentaire

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			90 330

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
DIGECO	SAS	12 963 101	CARCASSONNE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Dons en nature	52 903	77130000
- Régularisations diverses actifs/passifs	5 303	77180000
- Incitation travaux CEE	51 771	77186000
Total	109 977	
Charges exceptionnelles		
- Régularisations diverses actifs / passif	4 982	67180000
- Dons en nature	52 903	67130000
Total	57 885	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation de frais et remboursements divers	10 363
Transferts de charges de personnel (formations)	12 334
Total	22 697

C2C
MEDITERRANEE

commissaire
aux comptes

SAS COCERDIS

5 PLACE DE LA RESISTANCE

66 400 CERET

Capital : 800 000 €uros – 791 870 272 RCS PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/01/2020

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z

commissaire
aux comptes

C2C
MEDITERRANEE

commissaire
aux comptes

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS COCERDIS relatifs à l'exercice clos le 31/01/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

C2C Méditerranée
[illegible] Ballard
[illegible]
Tél. : 04 84 25 61 59
[illegible] – Ape 6920Z

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels, concernant les paragraphes :

- Faits caractéristiques de l'exercice
- Evènements significatifs postérieurs à la clôture.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CARCASSONNE,
le 22 JUIN 2020

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/01/2020 12			Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 617	2 548	69	702	633-	90.15-
	Fonds commercial (1)	1 313 260		1 313 260	1 313 260		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	761 298	496 749	264 550	90 245	174 305	193.15
	Autres immobilisations corporelles	792 095	140 278	651 817	70 454	581 363	825.17
	Immobilisations en cours				42 119	42 119-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 869 270	639 574	2 229 695	1 516 780	712 916	47.00
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	3 659		3 659	1 701	1 958	115.10
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	843 552		843 552	674 654	168 898	25.03
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	128 380	4 514	123 865	62 901	60 964	96.92
	Autres créances	281 143		281 143	511 136	229 993-	45.00-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 735		1 735	806	930	115.38
	Disponibilités	118 474		118 474	92 905	25 570	27.52
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	48 416		48 416	47 258	1 158	2.45
	Total III	1 425 360	4 514	1 420 845	1 391 361	29 484	2.12
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 294 630	644 089	3 650 541	2 908 141	742 399	25.53

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/01/2020 12	Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 800 000)	800 000	800 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 652		5 652	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	107 389		107 389	
	Report à nouveau		134 258-	134 258	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	104 953-	247 299	352 251-	142.44-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	808 088	913 041	104 953-	11.49-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	5 435	5 435		
	Provisions pour charges				
	Total III	5 435	5 435		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	897 275	191 820	705 455	367.77
	Concours bancaires courants	15 125	56 066	40 941-	73.02-
	Emprunts et dettes financières diverses	1 755	801 000	799 244-	99.78-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	914 668	668 434	246 235	36.84
	Dettes fiscales et sociales	229 518	239 325	9 806-	4.10-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	762 008	9 689	752 320	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	16 667	23 333	6 667-	28.57-
	Total IV	2 837 018	1 989 666	847 352	42.59
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 650 541	2 908 141	742 399	25.53
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 365 562	1 912 219		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/01/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	13 235 395		13 235 395	12 345 086	890 309	7.21
Production vendue de biens				1-	1	100.00
Production vendue de services	81 949		81 949	30 154	51 795	171.77
Chiffre d'affaires NET	13 317 344		13 317 344	12 375 239	942 105	7.61
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			22 970	12 362	10 608	85.81
Autres produits			3 397	3 574	177-	4.95-
Total des Produits d'exploitation (I)			13 343 711	12 391 175	952 536	7.69
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			11 197 276	10 132 071	1 065 206	10.51
Variation de stock (marchandises)			168 898-	111 967	280 865-	250.85-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 909	2 695	4 214	156.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 958-	699	2 657-	380.04-
Autres achats et charges externes *			1 044 097	987 097	57 000	5.77
Impôts, taxes et versements assimilés			98 020	101 315	3 295-	3.25-
Salaires et traitements			851 182	744 462	106 720	14.34
Charges sociales			202 181	178 032	24 149	13.56
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			223 769	80 045	143 724	179.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				206	206-	100.00-
Dotations aux provisions				5 435	5 435-	100.00-
Autres charges			60 963	52 467	8 496	16.19
Total des Charges d'exploitation (II)			13 513 541	12 396 490	1 117 052	9.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			169 831-	5 315-	164 516-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2020 12	Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	980	931	49	5.25
Total V	980	931	49	5.25
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 935	23 139	3 204-	13.85-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	19 935	23 139	3 204-	13.85-
2. Résultat financier (V-VI)	18 955-	22 208-	3 253	14.65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	188 786-	27 523-	161 263-	585.91-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	109 977	308 573	198 596-	64.36-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	109 977	308 573	198 596-	64.36-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 885	33 751	24 134	71.50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	57 885	33 751	24 134	71.50
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	52 092	274 822	222 730-	81.05-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	31 741-		31 741-	
Total des produits (I+III+V+VII)	13 454 667	12 700 678	753 989	5.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 559 620	12 453 380	1 106 240	8.88
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	104 953-	247 299	352 251-	142.44-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 650 540.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 317 343.81 Euros et dégageant un déficit de 104 952.88- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Travaux de remodeling

D'importants travaux de remodeling du magasin et aménagement d'un rayon presse ont été réalisés au premier trimestre 2020.
Le montant total des nouvelles installations s'élève à 1 135 K€.

Ouverture du rayon presse au mois d'avril 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/01/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale du groupe PLAMIDIS
La société COCERDIS a autorisé en avril 2019 son entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société PLAMIDIS, qui se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés à compter de l'exercice ouvert le 01/02/2019.
L'exercice 2019/2020 constitue donc le premier exercice d'intégration fiscale.

Informations relatives aux comptabilités auxiliaires
La comptabilité tenue en interne sur le logiciel SAGE comprend plusieurs auxiliaires fournisseurs (marchandises, frais généraux, groupe, centrale d'achat, effets à payer...).
En raison de l'impossibilité de pouvoir gérer plusieurs auxiliaires fournisseurs dans le logiciel utilisé par le cabinet comptable, les soldes débiteurs et créditeurs des comptes fournisseurs font l'objet d'une compensation au bilan.

Pour les clients la comptabilité en interne comprend les catégories de clients tiers, sociétés et différés. Les soldes débiteurs et créditeurs de ces comptes font l'objet d'une compensation au bilan.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 315 877		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	465 160		296 138
Installations générales agencements aménagements divers	151 548		640 547
TOTAL	616 708		936 684
TOTAL GENERAL	1 932 586		936 684

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 315 877	1 315 877
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			761 298	761 298
Installations générales agencements aménagements divers			792 095	792 095
TOTAL			1 553 393	1 553 393
TOTAL GENERAL			2 869 270	2 869 270

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 915	633		2 548
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	374 916	121 833		496 749
Installations générales agencements aménagements divers	38 975	101 303		140 278
TOTAL	413 891	223 136		637 026
TOTAL GENERAL	415 806	223 769		639 574

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	633				
Instal.techniques matériel outillage indus.	121 833				
Instal.générales agenc.aménag.divers	101 303				
TOTAL	223 136				
TOTAL GENERAL	223 769				

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	5 435				5 435
TOTAL	5 435				5 435

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 787		273		4 514
TOTAL	4 787		273		4 514
TOTAL GENERAL	10 222		273		9 949
Dont dotations et reprises d'exploitation			273		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 641	2 641	
Autres créances clients	125 739	125 739	
Personnel et comptes rattachés	26	26	
Impôts sur les bénéfices	51 816	51 816	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 278	41 278	
Groupe et associés	31 741	31 741	
Débiteurs divers	156 283	156 283	
Charges constatées d'avance	48 416	48 416	
TOTAL	457 939	457 939	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	912 400	190 944	411 778	309 678
Emprunts et dettes financières divers	1 755	1 755		
Fournisseurs et comptes rattachés	914 668	914 668		
Personnel et comptes rattachés	93 154	93 154		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 475	60 475		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 391	13 391		
Autres impôts taxes et assimilés	62 498	62 498		
Autres dettes	762 008	12 008	750 000	
Produits constatés d'avance	16 667	16 667		
TOTAL	2 837 018	1 365 562	1 161 778	309 678
Emprunts souscrits en cours d'exercice	957 292			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	250 836			

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1 000.0000	800			800

SAS PLAMIDIS : 800 titres, 100 %

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	1 313 260			1 313 260	
Total	1 313 260			1 313 260	

L'actif incorporel immobilisé comprend une valeur de 1 313 260 € correspondant au fonds commercial.
Aucun amortissement n'est pratiqué sur cette valeur en raison de la durée de vie non limitée du fonds de commerce.
Un test de dépréciation est réalisé annuellement pour déterminer l'opportunité de pratiquer une dépréciation de la valeur d'actif comptabilisée.
Aucune dépréciation du fonds n'a été pratiquée au titre de l'exercice.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 ans
Matériel Industriel	Linéaire	3 à 8 ans
Agencements intérieurs	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat ainsi que le coût logistique facturé par la centrale CSF selon un coefficient déterminé en fonction du taux de fidélité de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	843 552	674 654	168 898	
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	3 659	1 701	1 958	
Total I	847 211	676 355	170 856	
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	77 200
Total	77 200

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 089
Dettes fiscales et sociales	185 839
Autres dettes	11 418
Total	262 501

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	48 416
Total	48 416
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	16 667
Total	16 667

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	33
Total	34

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 200 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 200 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	897 274
Total	897 274

Emprunt Caisse Epargne de mars 2013
Montant prêt d'origine = 1 001 000 € sur 84 mois
Capital restant dû = 38 844 €
Nantissement du Fonds de commerce

Nouvel emprunt : Emprunt Crédit Agricole de janvier 2019
Montant prêt d'origine = 1 000 000 € sur 84 mois
Capital restant dû = 858 430 €
Nantissement du Fonds de commerce

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous âges confondus		90 330
Engagement total		90 330

Hypothèses de calculs retenues

- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans
- Taux d'actualisation à 0.48% (taux IBOXX Corporates AA Indexco.com)
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Croissance des salaires 2% annuel
- Turn over fort non cadres
- Turn over faible cadres
- Taux de charges patronales = 25 % non cadres et 35 % cadres
- Convention collective : Commerce de détail et de gros alimentaire

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			90 330

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
DIGECO	SAS	12 963 101	CARCASSONNE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

31/12/20
5247

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Dons en nature	52 903	77130000
- Régularisations diverses actifs/passifs	5 303	77180000
- Incitation travaux CEE	51 771	77186000
Total	109 977	
Charges exceptionnelles		
- Régularisations diverses actifs / passif	4 982	67180000
- Dons en nature	52 903	67130000
Total	57 885	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation de frais et remboursements divers	10 363
Transferts de charges de personnel (formations)	12 334
Total	22 697

COCERDIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 800 000 euros
Siège social : 5 Place de la Résistance - 66400 CERET
791 870 272 RCS PERPIGNAN

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 8 JUILLET 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIÈME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à – 104 953 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	– 104 953 euros

AFFECTATION

Apurement de la perte de l'exercice de - 104 953 euros au moyen d'un prélèvement sur le compte « autres réserves » à due concurrence		
Total	**– 104 953 euros**	**– 104 953 euros**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1er alinéa du même article.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Société DISCOUNT GESTION CONSEIL – DIGECO
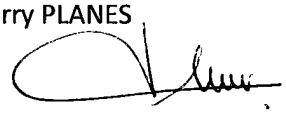
Monsieur Thierry PLANES